

Votre sélection (22.04.2019)

Votre sélection

22.04.2019



Retrouvez tous les camps et activités sur **www.graj.ch**

Inscrivez-vous à notre newsletter pour être averti
des mises en ligne des camps de vacances !

GRAJ - Groupe romand des activités de jeunesse

9 avenue de Beaulieu - 1004 Lausanne - 021 / 312 95 25 - info@graj.ch

Qu'est-ce que le GRAJ ?

Le GRAJ - Groupe romand des activités de jeunesse - est une association à but non lucratif. Constitué notamment des GLAJ (Groupes de Liaison des activités de jeunesse) genevois et vaudois et d'organisations faïtières actives au niveau romand, le GRAJ est une petite structure décentralisée et opérationnelle. Ses frais de fonctionnement sont couverts notamment par une subvention de l'Office fédéral des assurances sociales.

Le GRAJ a comme principale activité la mise à disposition d'un répertoire romand des camps de vacances et des postes disponibles de moniteur sur son site internet www.graj.ch. Ce site recense les camps de vacances proposés en Suisse romande qui nous ont été communiqués pour la période indiquée. La plupart des organismes présents sont des associations ou des fondations à but non lucratif.

Le GRAJ ne peut engager sa responsabilité quant à la qualité de la prise en charge ou de l'infrastructure des camps cités. Par contre, nous encourageons vivement les parents à questionner les organismes pour trouver le camp le plus adapté. En cas de problèmes graves, il est important d'en faire part à l'organisme concerné et éventuellement au GRAJ.

Qu'est-ce que le congé-jeunesse et comment puis-je en profiter ?

Les employé-e-s et apprenti-e-s de moins de 30 ans qui s'engagent bénévolement en faveur de la jeunesse ont droit à cinq jours de congé supplémentaires par année.

Permettre à des jeunes d'assumer des responsabilités, c'est favoriser le développement de leurs compétences sociales et de leur personnalité. Le congé jeunesse est un droit garanti par l'article 329e du code des obligations.

Pour plus d'informations : www.conge-jeunesse.ch

Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ)

Avenue de Beaulieu 9, 1004 Lausanne Tél. 021 624 25 17

Où se former à l'animation de camps ?

De nombreux organismes organisent leurs propres formations. Voici quelques adresses d'organismes consacrés uniquement à la formation.

- CEMEA-GE

Route des Franchises 11, 1203 Genève Tél. 022 339 90 35

www.formation-cemea.ch

- CEMEA-VD

Avenue de Riant-Mont 1, 1004 Lausanne Tél. 021 661 32 32

www.formation-cemea.ch

- Voilà

Voilà est le programme pour la promotion de la santé et la prévention des dépendances dans les associations de jeunesse.

www.voila.ch

Voilà-Vaud : www.jv.voila.ch

Neuchâtel Me-voilà : 021 626 56 78

Voilà-Fribourg : www.voilafr.ch

Possibilités de remboursement de la formation de moniteur-trice

- Vaud :

La moitié du prix de la formation et les frais de transports.

Conditions : Etre vaudois et participer un camp organisé par un organisme de camps de vacances qui ne rembourse pas la formation, en général ou en particulier (autre canton).

Contact : GLAJ-Vaud - 021 621 30 31 - info@glaj-vaud.ch - www.glaj-vaud.ch

- Genève :

Le Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances organise des formations gratuites pour les moniteurs de ses membres.

Contact : Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances

022 328 64 55 - info@chartedequalite.ch - www.chartedequalite.ch

Votre sélection (22.04.2019)